

Avis d'Appel d'Offres N° 19/2022
Acquisition des équipements de production
et de comptage des semences animales

L'Office de l'Élevage et des Pâturages « l'OEP » se propose de lancer un Appel d'Offres pour l'Acquisition des équipements de production et de comptage des semences animales réparti en cinq (05) lots comme indiquée au cahier des charges.

et ce conformément aux caractéristiques techniques prévues par le cahier des charges.

Les soumissionnaires peuvent participer à cette Appel d'Offres pour un ou plusieurs lots et un article ou plus au sein du même lot pour les lots 1, 2, 4 et 5. La participation par une partie du lot est interdite pour le lot n°03.

Les soumissionnaires intéressés par cet Appel d'Offres peuvent télécharger gratuitement le cahier des charges mis à leur disposition sur le site web : www.tuneps.tn du système national des achats publics en ligne TUNEPS.

A/ Les offres doivent être envoyées à travers le système TUNEPS: web www.tuneps.tn au plus tard le **03 Janvier 2023 à dix heure (10^H:00)** et présentées comme indiqué ci-dessous :

1) L'offre technique: comportant les documents techniques indiqués dans le cahier des charges.

2) L'Offre financière: comportant les documents suivants :

- Le bordereau des prix détaillé en lettres et en chiffres signé par le soumissionnaire selon le modèle en annexe 03 au cahier des charges.
- Le devis estimatif signé par le soumissionnaire selon le modèle en annexe 04 au cahier des charges.

B/ les documents suivants doivent être envoyées par poste.

* Une caution provisoire égale à :

- Cent Cinquante (150) dinars pour le lot 1.
- Deux Cent (200) dinars pour le lot 2.
- Quatre Cent Cinquante (450) dinars pour le lot 3.
- Cent Vingt (120) dinars pour le lot 4.
- Cent Vingt (120) dinars pour le lot 5.

* l'extrait du registre de l'entreprise (RNE).

* La documentation technique originale.

Le bon de versement original du cautionnement provisoire ou l'originale de la caution personnelle et solidaire qui le remplace ainsi que l'extrait du registre de l'entreprise, la

documentation technique originale portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire doivent être envoyée par poste sous plis fermé et recommandé ou par rapide poste ou déposé directement au bureau d'ordre centrale de l'OEP au plus tard **le 03 Janvier 2023 à dix heure (10^H:00)** libellé au nom de Monsieur le Directeur Général de l'Office de l'Elevage et des Pâturages au 30 Rue Alain Savary 1002-Tunis, cacheté et portant exclusivement les mentions suivantes: "**A ne pas ouvrir, Appel d'Offres N°19/2022 "Acquisition des équipements de production et de comptage des semences animales"**".

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs offres pour une durée de **cent vingt (120)** jours calendaires à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

La séance d'ouverture des offres n'est pas publique et se tiendra le **03 Janvier 2023 à dix heure trente minutes (10^H:30mn)** au siège de l'Office de l'Elevage et des Pâturages 30, rue Alain Savary Tunis.

- ◀ Toute offre parvenue après le délai ou non conforme aux exigences du cahier des charges ne sera pas prise en considération.

Au cas où le dossier d'Appel d'Offres atteint le volume maximal toléré par le système d'achat en ligne tuneps, le soumissionnaire peut compléter son offre en envoyant un complément de dossier dans une enveloppe fermé indiquant la référence de l'appel d'offres et son objet au nom de Monsieur le Directeur Général de l'Office de l'Elevage et des Pâturages à l'adresse suivantes : 30 Rue Alain Savary 1002-Tunis, portant exclusivement les mentions suivantes: "**A ne pas ouvrir, Complément du dossier d'Appel d'Offres N°19/2022 Acquisition des équipements de production et de comptage des semences animales"** et ce au plus tard le **03 Janvier 2023 à dix heure (10^H:00)** le cachet du bureau d'ordre central de l'OEP fait foi.